

FEGERSHEIM ATHLETISME

Inscription Saison 2024 / 2025

NOM :	PRENOM :
Date de naissance :	Portable :
Adresse postale :	
Adresse e-mail :	
Pour les mineurs, ajoutez le prénom, le nom, l'e-mail et le portable de :	
Mère :	
Père :	

1/ Notre offre pour la saison 2024/2025

Catégories	Code	Années de naissance	Types et prix des Licences FFA			PPG **	MARCHE NORDIQUE ****
			Compétition	Découverte	Running ***		
U10 EVEIL ATHLE	EA	2016 à 2018		155€ (175€)*			
U12 POUSSINS	PO	2014-2015		155€ (175€)*			
U14 BENJAMINS	BE	2012-2013	155€ (175€)*				
U16 MINIMES	MI	2010-2011	155€ (175€)*			60€ (80€)*	
U18 CADETS	CA	2008-2009	155€ (175€)*		110€ (130€)*	60€ (80€)*	110€ (130€)*
U20 JUNIORS	JU	2006-2007	155€ (175€)*		110€ (130€)*	60€ (80€)*	110€ (130€)*
U23 ESPOIRS	ES	2003 à 2005	155€ (175€)*		110€ (130€)*	60€ (80€)*	110€ (130€)*
SENIORS	SE	1991 à 2002	155€ (175€)*		110€ (130€)*	60€ (80€)*	110€ (130€)*
MASTERS	MA	1990 et avant	155€ (175€)*		110€ (130€)*	60€ (80€)*	110€ (130€)*

* cotisation majorée d'un droit d'entrée de 20€ pour les nouveaux adhérents (uniquement la première année)

** l'accès à la PPG est inclus dans les licences mais peut être pris sans licence au tarif indiqué

*** la licence running ne donne pas accès aux compétitions sur piste et aux championnats (licence compétition)

**** la licence running suffit pour la marche nordique sauf pour les championnats

2/ Nos séances pour la saison 2024/2025

Important : ces séances sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes liées aux disponibilités des entraîneurs et des installations sportives, ou relatives à des problèmes sanitaires. Il n'y aura aucune compensation financière, notre association bénévole n'étant pas une entreprise commerciale.

Séances de l'Eveil Athlé

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Catégorie						EA	
Horaire						09h00-10h00	
Lieu						Fegersheim	
Coach						Caro Marie-Paule	

Séances de l'Ecole d'Athlé

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Catégorie			PO-BE-MI-CA			PO-BE-MI-CA	
Horaire			14h00-15h30			09h00-10h15	
Lieu			Fegersheim			Fegersheim	
Coach			Caro Axel Marie-Paule			Caro Axel	

Séances de PPG

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Catégorie						à/p MI et offre PPG	
Horaire						10h15-11h30	
Lieu						Fegersheim	
Coach						Enzo	

Séances du running adultes et demi-fond enfants

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Catégorie		à/p BE		à/p BE		à/p BE	à/p BE
Horaire		18h30-20h15		18h30-19h45		09h30-11h45	09h30-11h30
Lieu		Fegersheim		Fegersheim		Fegersheim	Hors stade
Coach		Hamid		Hamid		Hamid	Sorties collectives

Séances de marche nordique

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Catégorie			à/p CA		à/p CA		
Horaire			18h00-19h30		18h00-19h30		
Lieu			Fegersheim		Fegersheim		
Coach			Claude		Claude		

3/ Votre choix et son prix pour la saison 2024/2025

VOTRE CHOIX	MONTANT	PRIX DE VOTRE CAS DE FIGURE *
Licence FFA "Athlé Découverte"	155 €	
Licence FFA "Athlé Compétition"	155 €	
Licence FFA "Athlé Running"	110 €	
Offre PPG	60 €	
Frais dossier nouvel adhérent à l'association	20 €	
Remise 2ème membre de la famille	-20 €	
Remise à partir du 3ème membre de la famille	-30 €	
Montant total à régler :		
* recopiez le prix de votre cas de figure et totalisez au bas de la colonne		

4/ Votre règlement

VOTRE MODE DE REGLEMENT	MONTANT *
Virement **	
Espèces	
Chèques ANCV	
Chèque bancaire n°1 ***	
Chèque bancaire n°2 ***	
Chèque bancaire n°3 ***	
Montant total réglé :	
* indiquez le montant de votre règlement et totalisez au bas de la colonne	
** Virement à FEGERSEIM ATHLETISME IBAN : FR76 1027 8012 2500 0204 2690 140 BIC : CMCIFR2A RIB : 10278 01225 00020426901 40 DOMICILIATION : CCM DU COURS DE L'ANDLAU	
*** Possibilité de régler par chèque sur 2 ou 3 mois	

5/ Votre certificat ou questionnaire médical

Adhérent mineur :

Le **questionnaire médical** rempli par le mineur et/ou son parent suffira si toutes les réponses sont "**NON**". Par contre, s'il y a au moins une réponse "**OUI**" dans le questionnaire médical, il faudra produire un **certificat médical** datant de moins de 6 mois mentionnant "apte à la pratique du sport en compétition".

Adhérent majeur :

L'adhérent majeur doit remplir son "**Parcours Prévention Santé**" (PPS) via le formulaire en ligne dans leur **espace personnel** (Espace Athlé) sur le site de la FFA.

6/ Séances d'essais

Deux séances d'essais sont offertes aux nouveaux adhérents qui le désirent afin de leur permettre de valider l'adéquation entre notre offre et leurs attentes.

7/ Pièces à produire

- ce document complété, daté et signé
- une copie recto-verso de la carte d'identité uniquement pour les **nouveaux adhérents**
- un questionnaire médical pour les mineurs
- un certificat médical pour les mineurs ayant répondu au moins une fois "oui" au questionnaire médical
- le règlement de votre adhésion

8/ Validité de la licence

La licence sera valablement délivrée lorsque les étapes suivantes auront été effectuées :

1. Le licencié (ou son représentant légal s'il est mineur) a complété le formulaire en ligne sur son espace personnel (Espace Athlé), le Club l'ayant au préalable invité à s'y connecter après la création en son sein d'un nouvel "acteur" dans le système informatique de la FFA.

Par le formulaire, le licencié ou la personne exerçant l'autorité parentale lorsqu'il est mineur :

- * **Indique sa discipline athlétique principale**
- * **Vérifie et/ou complète ses informations personnelles**
- * **Atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance**
- * **Atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA**
- * **Remplit le parcours prévention santé (adulte) ou le questionnaire santé (mineur)**
- * **Accepte les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA**

2. Le Club valide la demande de licence.

La date de validité de la licence est celle du jour où le Club a effectué la validation de la demande. A défaut, la licence est considérée comme invalide, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

9/ Signature

Je, sous-signé(e), autorise mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un dirigeant, d'un entraîneur ou d'un responsable du club pour se rendre sur un lieu d'entraînement ou de compétitions.

Je, sous-signé(e), atteste avoir lu ce document et pris connaissance des informations y figurant, notamment les possibilités de modifications ou d'annulations des séances d'entraînement, sans obligation pour notre association à compenser d'une façon ou d'une autre ces changements.

Lieu de signature	Date de signature	Signature